# CONDITIONS DE VENTE

# TRANSPORT EN COMMUN

## DÉCEMBRE 2024

DRUMMONDville
Capitale du développement

## Article 1 – Définitions

La signification des termes utilisés dans le présent document est la suivante :

« client » désigne l'acheteur d'un titre de transport;

« Ville » désigne la Ville de Drummondville;

« titre de transport » désigne un passage, un laissez-passer mensuel (valide de la première à la dernière journée d'un mois donné) ou une correspondance.

« carte rechargeable » désigne une carte rechargeable du Service de transport en commun détenue par un usager laquelle est associée à son dossier usager où sont chargés les titres de transports achetés via la boutique en ligne, les dépositaires et le centre de service.

« commande » désigne tout achat effectué et validé par le client sur la boutique en ligne

« conditions de vente » désigne les conditions générales de vente, obligatoirement acceptées avant toute commande.

## Article 2 – Objet

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre la Ville et un client, dans le cadre de la vente de titres de transport sur la boutique en ligne. Elles s'appliquent en complément des conditions particulières à chaque type de titre de transport définies par la Ville.

Le client est invité à lire attentivement les présentes conditions générales, les télécharger et/ou imprimer et en conserver une copie. Il lui est également conseillé de les lire à chaque visite du site, puisqu'elles peuvent être modifiées.

L'achat de titres de transport est réservé aux clients ayant pris connaissance et accepté par un clic les conditions générales de vente avant chaque commande.

## Article 3 – Capacité

Pour utiliser la boutique en ligne, le client doit avoir la capacité de conclure le présent contrat et utiliser ce site conformément aux conditions générales.

Il doit être responsable financièrement de l'utilisation du site faite tant en son nom que pour le compte d'une autre personne, sauf en cas de fraude ne résultant d'aucune faute ni négligence de sa part.

Le client garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies par lui-même ou toute autre personne utilisant ses données sur ce site.

## Article 4 – Champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à l'ensemble des titres de la grille tarifaire en vigueur.

Les titres de transport vendus en ligne sont décrits sur le site internet : drummondville.ca/transport-en-commun

L'achat des différents titres est conditionnel à l'émission d'une carte rechargeable, que le client peut se procurer en remplissant en ligne le formulaire prévu à cet effet ou en se présentant au centre de service à l'accueil de l'hôtel de ville de Drummondville au 415, rue Lindsay.

La carte rechargeable est associée au profil de l'abonné après présentation des pièces justificatives requises. Le titre de transport délivré et chargé sur la carte rechargeable est strictement personnel : il est incessible et non transmissible, dans la mesure où il est attaché à la carte.

Les durées de validité des titres de transport sont mentionnées sur le site internet : drummondville.ca/transport-en-commun dont le client déclare avoir expressément pris connaissance. Les périodes de validité des titres mensuels ne sont pas glissantes : la date de début se fait systématiquement le 1er du mois.

## Article 5 – Prix, modalités de paiement et facturation

Les tarifs applicables aux titres de transport sont ceux affichés sur le site internet : drummondville.ca/transport-en-commun pour la période d'abonnement considérée au moment de la commande du client. Les tarifs sont adoptés par la Ville et indiqués en argent canadien. Dans le cadre de l'utilisation de la boutique en ligne, les frais de connexion à internet sont à la charge du client.

Les titres de transport achetés à la boutique en ligne sont uniquement payables par carte de crédit. Le paiement s'effectue par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé, permettant de protéger la transmission des données relatives aux moyens de paiement. Le client indique son numéro de carte, la date de validité de la carte et le cryptogramme indiqué au dos. Les coordonnées bancaires liées aux paiements effectués par les clients ne sont en aucun cas conservées.

## Article 6 - Confirmation de la commande

Sur réception de la commande et validation du paiement, une facture détaillée est transmise à l'adresse électronique du client. Dès que le règlement de la commande a été pris en compte par le site, le client ne peut plus procéder à l'annulation de la commande.

En conséquence, aucune modification ne peut être effectuée après l'envoi dudit message électronique. Il est recommandé au client de le conserver et/ou l'imprimer car il constitue une preuve de sa commande.

En cas de refus de transaction par l'institution bancaire, le processus de commande est annulé. Les frais en découlant restent à la charge du client, la Ville se réservant la possibilité d'engager toute action à l'encontre de ce dernier.

**Article 7 – Utilisation des titres de transport**

Les conditions d'utilisation des titres de transport sont consultables sur le site Internet de la Ville au : drummondville.ca/transport-en-commun

**Article 8 – Informations nominatives**

Les informations demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande. Vous pouvez consulter la politique en matière de confidentialité et de gestion des témoins (« cookies ») dans le cadre de l'utilisation de la carte rechargeable du réseau de transport en commun de la Ville de Drummondville à l'adresse suivante : drummondville.ca/transport-en-commun

**Article 9 – Limitation de responsabilité**

Aucune représentation n'est faite et aucune garantie n'est donnée quant au fonctionnement, ininterrompu, ou exempt de défaut, des fonctions et du contenu intégrés dans la boutique en ligne, ni quant à la correction d'éventuels défauts ou quant au fait que la boutique en ligne et son contenu soient accessibles et performants conformément aux attentes du client.

En aucun cas, la Ville ou ses fournisseurs ne sont responsables des dommages, de quelque nature que ce soit, causés directement ou indirectement par l'utilisation de la boutique en ligne. Notamment mais sans s'y limiter, la Ville ou ses fournisseurs ne sauraient être tenus responsables relativement à tout dommage, de quelque nature qu'il soit, qui serait une conséquence de l'impossibilité, temporaire ou permanente, d'accéder à la boutique en ligne.

Le client reconnait que la boutique en ligne puisse être temporairement non disponible de temps à autre pour des raisons d'entretien, de problèmes techniques ou d'autres raisons. La Ville peut suspendre l'utilisation de la boutique en ligne pour des périodes indéfinies ou peut désactiver l'accès à celle-ci en tout temps, sans avis préalable et sans engager sa responsabilité.

## Article 10 – Durée

Les présentes conditions générales s'appliquent pendant la durée de mise en ligne du service de vente et de renouvellement en ligne des titres de transport et ce, jusqu'à édition d'une nouvelle version des conditions générales.

## Article 11 – Service clientèle

Pour obtenir de l'information générale sur le service de transport en commun, ou pour toute réclamation, il suffit d'envoyer un courriel : 311@drummondville.ca ou de téléphoner au 3-1-1 sur le territoire de Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Numéro hors territoire : (819) 478-6550

Courrier : 415 rue Lindsay, C.P. 398
Drummondville (Québec)
J2B 6W3

## Article 12 – Acceptation

En cochant la case prévue à cet effet, le client accepte les présentes conditions et s'engage à les respecter.